

NOTICE HISTORIQUE

SUR LE

CHATEAU DU MONTELLIER EN BRESSE

(FIN)

A la mort d'Oddon, notre château était donc possédé en con-seigneurie par la famille de Montbel et par celle de Chiel; celle-là en possédait le donjon et l'ancienne salle, celle-ci jouissait du château et du mandement judiciaire qui lui fut confirmé, le 24 janvier 1474, par Guillaume de Montbel, seigneur de Nattage et comte d'Entremont, moyennant la somme de 500 écus d'or (1).

A cette époque, le château dut être maintenu en état permanent de défense, car les grandes compagnies de routiers ou d'écorcheurs que la cessation des guerres avait laissées sans occupation, rôdaient de tous côtés dans des intentions peu rassurantes pour des places isolées comme le Montellier. Le capitaine Simon s'était emparé de Vimé (Neuville-sur-Saône) en 1443, et il ne fallut rien moins que la célèbre bombarde la Gandinette, fondue à Bourg, pour l'en déloger (2). Les nombreux boulets en fer trouvés soit à l'intérieur soit à l'extérieur des remparts du Montellier, sont peut-être les souvenirs de sa visite au château. D'autres

(1) Original, Arch. du Montellier.

(2) Costa de Beauregard, *Souvenirs du règne d'Amédée VIII*, p. 30.